



# LES 3 Sources

## CONDITIONS

### CONDITIONS POUR LES SEJOURS DES 3 SOURCES

Pour valider l'inscription aux séjours à la Ferme des 3 Sources

- Un chèque d'acompte (50%) à l'ordre : "Ferme des 3 Sources" doit être envoyé.

Le solde devra être payé avant le début du séjour.

La ferme des 3 Sources se réserve le droit de refuser la participation à un séjour si l'intégralité du montant n'a pas été payée avant le début du séjour.

En cas de désistement après le 1er Juin, l'acompte ne pourra être restitué.

Si le nombre de participants est insuffisant les 3 Sources gardent la possibilité d'annuler le séjour et proposer une alternative. Dans ce cas, le remboursement des sommes versées libère Les 3 Sources de tout engagement.

Une charte sera signée par la famille et le jeune.

La Ferme des 3 Sources avancera les frais relatifs à des dommages causés par les participants ainsi que les éventuels frais de rapatriement d'un jeune en cas de renvoi du séjour pour des raisons de non respect de cette charte. Dans ce cas, les frais seront intégralement à la charge des parents sans aucun dédommagement.

Assurances - L'inscription vous assure le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par La Ferme des 3 Sources pour les dommages causés à autrui à l'occasion des activités du séjour et dont le participant pourrait être déclaré responsable.



LES 3 Sources